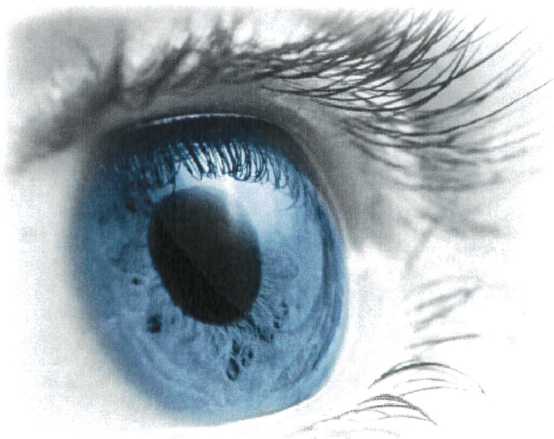




LES CHEMINS DE 2050 EXERCICE DE PROSPECTIVE

*En présence de Carole DELGA
Présidente de la Région Occitanie*

*Sous le haut parrainage
de Louis GALLOIS
Co-président de la Fabrique de l'industrie
Président du fonds ETCLD*



**Colloque organisé le 27 juin 2023 par le CESER Occitanie
Une prospective territoriale pour la région Occitanie
Les Chemins 2050 :
Quels pourraient être les visages de l'Occitanie en 2050 ?**

2050, si loin si proche !

Plus de 200, invités, et membres du CESER dans les locaux du Conseil régional à Toulouse pour ce colloque intitulé « Les chemins de 2050 » Jean-Louis CHAUZY, président du CESER Occitanie, d'entrée de jeu plante le décor : « Aujourd'hui, nous voulons rendre public et partager avec vous 5 ans de travail de la Section prospective, sans lesquels nous n'aurions pas pu tenir ce colloque ». Première du genre en France, la Section prospective, créée sous la houlette du préfet Bernard BOUCAULT, avait repris le flambeau des éphémères groupes d'études et de mobilisation (GEM) lancés par Édith CRESSON, alors première ministre.

Jean-Claude LUGAN qui fut des premiers pas de cette Section et l'un de ses architectes, explique aussi simplement que possible la démarche prospective, cette méta-discipline : « Nous avons retenu trois scénarios, le Tendanciel, le Sombre et Nouvelles Convergences. Au total, nous avons identifié 10 thèmes et 1 300 processus, que nous avons analysés pour en révéler les interactions. Un travail il faut le reconnaître que nous n'avons pas mené jusqu'au bout ».

La prospective n'est pas une science exacte, surtout pas un exercice de prédiction. Jacqueline MATHA, membre de la Section, insiste sur « la vulnérabilité de la région aux événements extérieurs, des crises qui sont à même de modifier les processus, d'en créer de nouveaux et de provoquer une multitude d'interactions... ». Pour ce colloque, la Section a voulu mettre en avant le scénario du souhaitable, en faisant une proposition globale sur la transition. C'est le scénario « Nouvelles Convergences » avec comme idée de départ, selon Claude DUPUY, le président de la Section, « ouvrir la voie à une société plus apaisée, plus juste, prenant en compte la préservation de l'environnement, l'intégration des évolutions techniques et leurs conséquences économiques, l'aspiration à un meilleur équilibre social et sociétal ».

Ça chauffe

« L'enjeu central aujourd'hui est de faire du temps climatique la temporalité prioritaire, celle qui primera sur toutes les autres » a dit l'historien Robert BOYER, cité par Gérard VALLES. Et c'est bien ce que la section prospective a fait. Mettre la question du climat au centre de ses réflexions, tracer les chemins de 2050 en s'appuyant sur les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). En sollicitant les contributions de nombre de spécialistes et d'organismes de recherche. Le changement climatique impacte tous les secteurs, tous les domaines d'activité. Il bouscule nos conceptions en matière d'aménagement du territoire, il pose frontalement la question sociale, celle de l'acceptabilité des décisions. Il porte en lui un renouveau démocratique. C'est pourquoi la section estime qu'il est nécessaire de revoir nos modèles économiques et sociétaux... d'opérer une sorte de révolution conceptuelle. Ce que Claude DUPUY,

président de la Section prospective du CESER, traduit par « une bifurcation qui rétablirait le lien entre nature et culture, l'exploitation de la planète et l'évolution humaine, privilégiant le bien-être, la santé, les solidarités ». Car l'Occitanie et Carole DELGA, présidente de Région, n'a pas manqué de le souligner, accueille tous les ans 42 000 nouveaux habitants alors que « nous sommes la région de France la plus touchée par le réchauffement climatique... c'est pourquoi nous avons cette ardente obligation de mieux préparer l'avenir... c'est pourquoi nous avons été la première région d'Europe à mettre en place la déclinaison du Green New deal » lancé par la Communauté européenne.

Bien sûr la transition écologique et énergétique coûte et coûtera cher. Louis GALLOIS, parrain du colloque et président d'un fonds contre le chômage de longue durée estime que « l'Europe pourrait se rassembler dans un très grand effort collectif pour assumer ces transitions ». C'est déjà un peu le cas. L'Europe, l'État, la Région financent un certain nombre d'actions, renouent même avec une planification prônée par le CESER, afin de se projeter sur l'avenir, de coordonner les initiatives et d'accélérer les adaptations au changement climatique.

Certes tout cela demeure très insuffisant, le rapport des économistes Jean PISANY-FERRY et Selma MAHFOUZ évoque des investissements considérables avec dans certains cas, a dit Louis GALLOIS, « une rentabilité immédiate faible ». Mais le mouvement est lancé et la Région Occitanie n'est pas en reste sur toutes les questions de transition, sa Présidente l'a répété, ouvrir les chemins de 2050, suppose « une mobilisation collective, la capacité de fédérer, de relever les défis, d'avoir confiance dans le progrès et dans la science ».

Dans un tel contexte, il faut renouer avec les vertus de la planification qui doit tenir courtes les rênes du marché. Mais en même temps s'impose la question des inégalités environnementales et sociales. Les systèmes financiers et assurantiels vont-ils accompagner ou pas ces transitions ? La question n'est pas anodine. Au bout du compte, tout cela interroge notre système politique dans sa façon de faire et offre aux citoyens d'ici et de France « l'immense chance de revitaliser notre démocratie ».

Les travaux de la Section prospective et notamment le scénario « Nouvelles Convergences » témoignent de cette confiance en l'avenir, mais interrogent le volontarisme affiché ici ou là. La région s'engage-t-elle sur le bon chemin, saura-t-elle être aux rendez-vous de 2050 ? 1 300 processus ont été identifiés comme autant de conditions nécessaires mais peut-être pas suffisantes. Jacqueline Matha, membre de la section prospective du CESER évoque les fragilités de nos constructions. Jean-Claude LUGAN parle même « du chaos dans les phénomènes mondiaux, qui peut remuer les processus » On dira que c'est la glorieuse incertitude de la prospective !

Les chemins de la réussite en Occitanie

Claude DUPUY : Président de la Section prospective

L'avenir se prépare, dès l'école primaire et jusqu'à l'université. Il peut emprunter des chemins détournés, en ouvrir de nouveaux aussi. Claude DUPUY (*) a indiqué en guise d'axiome : « l'éducation et la formation, tout au long de la vie, associées à la production de connaissance, sont au cœur de la réussite. Il ne peut y avoir de développement humain et de progrès économique et social sans accorder à ce domaine une priorité fondamentale ».

Yvon MANAC'H : Proviseur lycée Théophile Gautier. Tarbes

Sophie BEJEAN : Rectrice de la région académique Occitanie

Encore faut-il, pour ne pas réserver ces parcours aux catégories les plus privilégiées de la population, que certaines conditions soient réunies. Entre-autre, la mixité sociale. « Elle a été mise en place (en Haute-Garonne) en prenant en compte l'Indice de position sociale (IPS). Elle est accompagnée d'un suivi individualisé, d'un accompagnement pédagogique qui se mesure dans les indicateurs de réussite académique » L'occasion pour Yvon MANAC'H (*) de regretter que les établissements privés du département ne participent pas à cette démarche. Et de proclamer : « la mixité ça fonctionne, il faut la généraliser ». Un défi pour l'avenir estime Sophie BEJEAN (*).

Louis GALLOIS : Co-Président de la Fabrique de l'industrie

Michèle MARIN : Membre de la Section prospective

De son côté, Louis GALLOIS (*) met les pieds dans le plat de l'apprentissage. Il fonctionne plutôt bien dans l'enseignement supérieur, il souhaite « que cela suive sur les formations avant BAC, car là le travail n'est pas terminé. Les apprentis ont besoin d'un vrai enseignement général » Michèle MARIN (*), membre de la Section, plaide à son tour pour un resserrement des liens « entre le monde des enseignants et les milieux professionnels des entreprises pour aller vers de nouvelles activités et de nouvelles compétences dont le territoire (la région) a besoin ». C'est le cas dans le Lot.

Serge CRABIE : Représentant au Ceser de la
Chambre Occitanie des métiers et de
l'artisanat

Thierry LEMERLE : Directeur régional Pôle
emploi Occitanie

La Chambre des métiers et les organisations professionnelles se sont installées dans le Centre de formation des apprentis. Du coup, a dit Serge CRABIE (*), « on a au sein du campus, des chefs d'entreprises, des artisans qui sont partenaires des formations qui s'y font » Dans la foulée, Thierry LEMERLE (*) qui ne voulait pas être en reste a expliqué que Pôle emploi finance déjà avec l'État et la Région, « près de 100 000 entrées en formation par an ».

Louis GALLOIS : Co-Président de la Fabrique
de l'industrie

Quant au lycée professionnel, autre préoccupation de Louis GALLOIS (*), « il doit apparaître comme une voie choisie et non subie. L'industrie ne pourra pas fonctionner sans cela ». Les lycées professionnels en pleine phase de réforme s'orientent vers la création d'un bureau entreprise dans tous les établissements, alors que « les stages des élèves seront rémunérés par l'État » confirme Sophie BEJEAN (*).

Sophie BEJEAN : Rectrice de la région
académique Occitanie

Reste le problème des maths. Certes l'université de Saclay fait la course en tête dans ce domaine, devant Princetown, « mais le niveau des élèves dans le primaire et le secondaire s'est affaïssé, parmi les derniers en Europe » déplore-t-elle. On l'a compris il y a là un grand défi que l'université Paul Sabatier a tenté de relever. Eric CLOTTE (*) raconte : « A Toulouse on s'est dit que le problème venait probablement de la façon dont les formateurs en primaire avaient été modelés. Nous avons donc créé une licence, « Sciences et humanités » s'inscrivant dans un programme national du ministère. Trente- six étudiants sont formés là chaque année. »

Eric CLOTTE : Directeur de la faculté des
sciences, Université Toulouse III,
Paul Sabatier

En 2050, la région Occitanie sera le deuxième pôle de matière grise en France. Le CESER en est persuadé. A condition que d'ici là, « le cap soit maintenu en faveur des connaissances dans les champs d'excellence reconnus internationalement ». Ainsi, la recherche doit s'inscrire dans un continuum jusqu'à l'innovation transfert, « une recherche capable de répondre aux grands enjeux sociaux : transition agroalimentaire, santé globale, biotechnologie, climat... sans oublier l'innovation sociale » ajoute Michèle MARIN (*).

Michèle MARIN : Membre de la Section
prospective

Et si le nom de tout ça était « Muse » ? Un joli nom pour un ambitieux programme lancé à Montpellier, il y a 5 ans, qui est la fusion de deux universités avec la participation

Eric CLOTTE : Directeur de la faculté des sciences, Université Toulouse III, Paul Sabatier
Philippe AUGÉ : Président université de Montpellier

de différents organismes, entre autre l'INRAE. Objectif : avoir une visibilité internationale dans trois domaines plus que jamais d'actualité, Nourrir, Soigner, Protéger. « Il s'agit de faire émerger une université ouverte vers les pays du sud » explique Eric CLOTTE (*). Cela préfigure ce que sera l'écosystème demain ». Et Philippe AUGÉ (*) de rajouter : « On a déjà de beaux succès à Shanghai, on est dans le top 100. Troisième université pour l'écologie ».

Mais attention de ne pas être hors sol, loin des réalités quotidiennes, loin des territoires.

La recherche doit entretenir avec eux « des liens de proximité, pour la création de valeur économique dans des domaines phares comme l'aéronautique, mais aussi la santé ou l'environnement »

Philippe AUGÉ : Président université de Montpellier

Le message du CESER paraît bien compris par Philippe AUGÉ (*) : « on doit avoir des formations de proximité, en dehors des métropoles... qui correspondent aux besoins du bassin d'emploi concerné » C'est précisément ce qui se passe avec Champollion. Une délocalisation des universités toulousaines vers Albi, Castres et Rodez. Un des enjeux de cette université : « aller apporter l'enseignement supérieur au plus près des jeunes sur le territoire. Un enjeu de démocratisation » explique Christelle Farenc qui estime que dans la perspective de 2050, il faut investir sur les secteurs d'avenir. Car derrière ces formations, il y a du développement économique pour les territoires.

Michèle MARIN : Membre de la Section prospective

En fait, « la clé du succès reste la cohérence entre les politiques territoriales, les entreprises et l'État, chacun dans son registre. » explique encore Michèle MARIN (*). Et à ceux qui pensent que l'État n'aide pas assez les territoires à investir dans les métiers d'avenir, le rectorat brandit le plan national 2030! Un début !

Les chemins d'une souveraineté économique en Occitanie

La pandémie du Covid a soudain réveillé la France qui pensait pouvoir vivre tranquille à l'ombre de la mondialisation. Le pays a tout à coup découvert qu'il était terriblement dépendant des autres, en matière d'énergie bien sûr, mais aussi pour son approvisionnement en produits de première nécessité, comme les médicaments. Emblématique fut de ce point de vue le cas du paracétamol ! On ne pouvait pas poser plus concrètement la question de la souveraineté industrielle, de la réappropriation de nos capacités de production et ce au moment où la prise de conscience du changement climatique avec une élévation des températures moyennes, la fonte des glaces, la raréfaction de l'eau et les problèmes de l'agriculture... conduit une partie de l'opinion à prôner la décroissance, et même une certaine frugalité.

Le CESER, sa section prospective en tout premier lieu, ne partagent pas cette vision de l'avenir. Certes, une ère nouvelle est ouverte où les sociétés développées doivent faire preuve d'une certaine sobriété, de modération consumériste, en veillant à ne pas gaspiller les ressources naturelles, en apprenant à les gérer mieux avec le recyclage, l'économie circulaire, le retour d'une agriculture moins tributaire de la chimie capable de résilience pour renouer progressivement avec un certain bon sens paysan, tout en s'appuyant sur les résultats de la recherche agronomique. Pour autant, le CESER estime nécessaire de défendre tout au long de la trajectoire 2050, une croissance raisonnée, une « croissance verte » pour parler écolo, capable de fournir à la population qui augmente, c'est le cas en Occitanie, les biens matériels et immatériels qu'elle est en droit d'attendre. Une population, il faut au passage le souligner, dont les besoins évoluent avec le vieillissement progressif, apparemment inéluctable, sauf retournement radical de la démographie. Mais il faut être lucides, l'Occitanie, la France, l'Europe ne sont pas seules à affronter le dérèglement climatique. D'autres contrées, plus au sud, en mesurent les premières conséquences qui se traduisent déjà par

Philippe DOMY : Membre de la Section prospective

Christophe NEUGNOT : Représentant du Groupement des industriels français de l'énergie nucléaire

d'importants phénomènes migratoires. Cela nous donne des obligations pour aujourd'hui et encore plus pour demain. Dans le domaine de l'énergie, il y a le nucléaire, deux centrales en Occitanie, mais il y a surtout les promesses de la fusion, le projet ITER développé à Cadarache. « L'enjeu a expliqué Philippe DOMY (*), c'est non seulement préparer les esprits, mais aussi les compétences, les qualifications pour que nous nous appropriions en Occitanie cette innovation de rupture ». Christophe NEUGNOT (*) déclare à son tour que le nucléaire fait l'objet « d'un programme qui n'a pas d'équivalent depuis 50 ans ». Le Groupement des industriels français de l'énergie nucléaire (GIFEN) développe en effet un programme « Match » qui réunit une centaine d'entreprises et travaille sur les métiers (84 au total) dont la filière aura besoin dans l'avenir. 6 400 ETP assurent en Occitanie l'exploitation des centrales. Dans dix ans, il en faudra 8 100. Et puis, il ne faut pas oublier les promesses de l'hydrogène vert, qu'il sera possible de produire de manière décarbonatée par le biais des éoliennes offshore, voire de nos deux centrales nucléaires que la région pourrait mettre à contribution.

Philippe DOMY : Membre de la Section prospective

Didier KATZENMAYER : Directeur aux affaires industrielles d'Airbus

L'aéronautique bien sûr avec Airbus, et toute l'activité générée en amont et en aval, « sont, explique Philippe DOMY (*), la véritable colonne vertébrale de notre économie, des facteurs déterminants dans la croissance économique de notre région ». Et Didier KATZENMAYER (*) de préciser : « la clé de la réussite de la filière aéronautique, qui s'inscrit dans le temps long, c'est arriver à la neutralité carbone, un enjeu sociétal qui va nous permettre d'amener de la technologie. C'est le cas avec l'éco-circularité qui permet de récupérer de la matière utilisée et qu'on va reconditionner pour l'injecter dans un système industriel » .

Philippe DOMY : Membre de la Section prospective

L'Occitanie compte deux grandes agglomérations. Dans la perspective de 2050, elles ne sauraient se tourner le dos. Il faut les « mettre en synergie industrielle » indique encore Philippe DOMY (*) qui insiste sur les enjeux de santé globale, à l'instar de Medvallee, un projet Montpelliérain dont le périmètre dépasse de très loin les limites régionales. Voilà une construction exemplaire, où se rencontrent différents mondes : l'enseignement supérieur, la recherche, l'univers de l'entreprise, le tout dans un écosystème favorable au transfert de technologies...

Louis GALLOIS : Co-Président de la Fabrique de l'industrie

Virginie MAHDI : Directrice régionale adjointe du CNRS Occitanie ouest

Eric DUCOURNAU : Directeur général du groupe Pierre Fabre

C'est là qu'est la clef du succès, le chemin d'avenir, en développant « le cercle vertueux entre recherche fondamentale, recherche appliquée, transferts de technologies et industrialisation de ces transferts » Louis GALLOIS (*) a saisi l'occasion pour revenir sur la notion de souveraineté totalement tributaire de la recherche: « Il faut être en capacité de dialoguer d'égal à égal avec les grandes recherches mondiales ». Du coup, « Il nous faut des jeunes capables de se saisir des enjeux de la souveraineté, de la transition écologique dans leur vie professionnelle ». Virginie MAHDI (*) met en avant « le partenariat avec les entreprises, véritable socle de la politique de valorisation des organismes nationaux de recherche. En Occitanie, cela s'appelle les Défis Clés ». Éric DUCOURNAU (*) en profite pour afficher la politique des laboratoires Fabre : « qui consacrent 20 % environ de leur chiffre d'affaires à la R&D » mais il craint que le concept de souveraineté réduise les capacités de son industrie pour qui « l'ouverture mondiale est fondamentale ». Ce qui n'empêche pas l'entreprise d'afficher des objectifs environnementaux : réduction de 30 % des émissions de CO2 à l'horizon 2030 et baisse de la consommation d'eau de 25 % d'ici 2025.

Emmanuel GLOUMEAU : Co-Président du CINOV Occitanie

Voilà qui esquisse des politiques possibles pour 2050 autour du quantique, de l'intelligence artificielle, des avions du futur, des nouveaux matériaux, de la biologie-santé. Emmanuel GLOUMEAU (*) plaide pour l'ingénierie (65 000 emplois en Occitanie). « Avec l'IA on peut connecter les villes, les industries... faire du management, mais l'essentiel c'est former ».

Bruno BERGOEND : Président UIMM Occitanie

Bruno BERGOEND (*) approuve mais se veut prudent sur la question de la formation : « il est toujours très difficile de dire les métiers dont aura besoin d'ici 2050 » Pour relever ces défis, il faut d'abord un cadre, une organisation. Par exemple, l'économie sociale et solidaire agit en tant que facteur d'équilibre entre l'économie de marché et l'économie circulaire. Il faut aussi des décideurs, « capables de prendre des risques sur la valorisation des initiatives, et des partenaires, élus, corps intermédiaires et monde associatif » Des propos qu'approuve le président de l'UIMM: « il faut élever le niveau des dirigeants des TPE, PME, d'où les projets « boots industrie, boots énergie, boots finance » pour amener les dirigeants au bon niveau de maturité et de

Thierry COTELLE : Conseiller régional
Occitanie. Membre de la commission
économie/emploi/innovation/
réindustrialisation

Vincent AGUIERA : président de la CPME
Occitanie

compréhension de l'industrie du futur ». Mais ces transitions supposent « des politiques publiques d'accompagnement fixant des objectifs et en vérifiant les résultats ». Car Thierry COTELLE (*) l'a souligné : « sans industrie, l'État providence n'existe plus ». Les TPE/PME l'ont-elles compris si l'on en croit Vincent AGUIERA (*): « 67 % d'entre elles sont attentives aux enjeux environnementaux ». Mais elles demeurent prudentes, en raison notamment de la concurrence. « Elles attendent de l'aide, du soutien des grands acteurs, Région, métropoles, Europe, qui doivent protéger le marché ».

Le climat, l'environnement et l'aménagement du territoire

Hugues BEILIN : Membre de la Section prospective

Thierry COTELLE : Conseiller régional Occitanie. Membre de la commission économie/emploi/innovation/réindustrialisation

Hugues BEILIN : Membre de la Section prospective

Hugues BEILIN (*), constate que beaucoup de choses ont été dites au cours des précédentes tables rondes et qu'on risque de se répéter. « C'est l'illustration de ce que Jean Claude Lugan a expliqué : les interactions ». Petit rappel : à leur création en 1974, les régions avaient pour première mission l'aménagement du territoire. Aujourd'hui encore, les déséquilibres n'ont pas tous été gommés. Mais en 2050, les métropoles coopèrent, se complètent, selon le principe d'une subsidiarité effective. Elles irriguent les territoires ruraux, car comme l'a dit Thierry COTELLE (*), « l'industrie peut être implantée dans les villes moyennes ». C'est précisément l'objectif « des Ateliers des territoires » où le CESER qui est partie prenante, « s'efforce de montrer comment on peut diffuser l'activité aéronautique sur une bonne partie de la région » indique encore Hughes BEILIN (*). Les réseaux, internet haut débit maillent le territoire régional. Ils s'avèrent être des outils précieux dans la politique de redéploiements territoriaux.

Cette mise en cohérence de nos territoires n'est possible que « parce qu'il y a une planification et des programmes de développement. On se place dans la perspective d'un SRADDET qui est devenu prescriptif, qui permet de bien gérer les programmes en aval, les SCOT, PLUIH PADD... ». Cas d'école, mais qui risque de se reproduire à l'avenir, la loi Climat et résilience a jeté un pavé dans la mare avec le dispositif zéro artificialisation des sols (ZAN). Il soulève bien des objections aujourd'hui mais il a le mérite de poser la question du foncier, sa disponibilité entre autres pour les usages agricoles et les réserves de biodiversité. « Ce qui bien entendu suppose, compte tenu des besoins, de s'orienter vers la densification de l'habitat et la réutilisation des friches, notamment pour les activités industrielles ». On parle là de « recomposition spatiale » ce qui implique selon Hélène REY-VALLETTE (*) « une approche intégrée, adaptative, progressive et une gouvernance collaborative »

Hélène REY-VALLETTE : Maître de conférence. Université Montpellier 1

Hugues BEILIN : Membre de la Section prospective

Louis GALLOIS : Co-Président de la Fabrique de l'industrie

Jean-Michel SOUBEYROUX : Directeur adjoint de la climatologie à Météo France

Gérard VALLES : Membre de la Section prospective

Carole DELGA : Présidente de la Région Occitanie

Jean-Michel SOUBEYROUX : directeur adjoint de la climatologie à Météo France

Hélène REY-VALLETTE : Maître de conférence. Université Montpellier 1

2050, la LGV est enfin achevée. Les Intercités, TER et RER, économes en énergie, couvrent efficacement le territoire, dans le cadre d'une inter-modularité avec les transports urbains. Les modes de déplacement dit doux s'imposent un peu partout. « La vitalité d'un territoire tient moins à sa dimension qu'à ses connexions » résume Hughes BEILIN (*). Et c'est par une sorte d'appel à la mobilisation qu'il conclut son propos : « les choses ne peuvent marcher que si les relais locaux sont assurés ». Dit autrement par Louis GALLOIS (*) : « aider un territoire qui ne se prend pas en main, c'est arroser le sable ».

Évoquant le dérèglement climatique, Jean-Michel SOUBEYROUX (*) envisage en 2050 « un réchauffement de 3° pour notre région ». Cela nous oblige, ça a été dit, à revoir nombre de nos certitudes. Gérard VALLES (*) enfonce le clou : « le travail de la prospective c'est de réfléchir au comment, comment s'adapter au changement climatique, comment changer nos modèles économiques et sociétaux ». Pour autant, il ne faut pas désespérer. Il faut porter une vision positive de l'avenir. Carole DELGA (*) partage cet optimisme de la volonté : « Je crois dans une politique positive et je pense que c'est à travers la mobilisation collective, la capacité de fédérer et non d'opposer qu'on a la possibilité de multiplier les intelligences ».

Changer de braquet, changer de modèles suppose en effet la mobilisation de toutes les énergies, de toutes les intelligences. Il y a les mobilités, cela a été évoqué plus haut. Mais il y a aussi l'urbanisme, repenser notre habitat, notre cadre de vie, nos réflexes consuméristes en privilégiant les circuits courts, en donnant aux objets une seconde vie. Jean-Michel SOUBEYROUX (*) le dit fortement : « on rejoint une réflexion du GIEC qui dit que jusqu'à un certain niveau on peut faire de l'adaptation incrémentale, on fait des ajustements... puis arrive un stade où il s'agit de passer à l'adaptation transformationnelle ». Les scientifiques apportent leur pierre à la démarche, en mettant à disposition un grand nombre de données, comme le portail DRIAS de Météo France ou Climadiag communes. « Il va falloir apprendre à gérer les incertitudes, en les définissant à l'avance. Proposer des points de bifurcation qui sont issus de la prospective » explique Hélène REY-VALETTE (*). Alors que la montée des eaux en Méditerranée est estimée entre 0,90 et 2 mètres,

Christophe MANAS : Conseiller régional Occitanie. Président de la commission Méditerranée

Denis LACROIX : Délégué à la prospective, Direction générale de l'IFREMER de Sète

Christophe MANAS : Conseiller régional Occitanie. Président de la commission Méditerranée

Gérard VALLES : Membre de la Section prospective

Michel SALLENAVE : Ingénieur au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

Philippe DOMY : Membre de la Section prospective

Lionel ALLETTO : Directeur de recherche INRAE Occitanie

Christian RECLUS : Directeur général groupe ARTERRIS.

Christophe MANAS (*) préconise sur les 220 kms de littoral occitan, la méthode douce. Éviter les digues, « laisser faire la nature et reconstruire autour de ce qui reste ». « On n'arrête pas la mer, laisse tomber Denis LACROIX (*) qui préconise de composer avec elle, d'aménager à l'intérieur des terres des marinas là où la mer monte, faire des zones d'aquaculture en eaux saumâtre... ». Tout cela suppose de travailler avec les collectivités, dans le cadre du Parlement de la mer par exemple. « Il faut s'interroger sur nos besoins », dit encore Christophe MANAS (*), qui estime que la région devra accueillir des populations nouvelles et actives tout en gérant le vieillissement des résidents.

Et il faudra nourrir tout ce monde. C'est le rôle de l'agriculture qui à en croire Gérard VALLES (*) devra être respectueuse de l'environnement, de la santé des consommateurs et de la santé des producteurs ». Michel SALLENAVE (*) précise, il faut « une agriculture plus économe en eau et protectrice des sols, la faire évoluer vers des formes d'agroécologie, mais il faudra aussi renforcer la ressource en eau ».

Le sujet n'a pas échappé à Philippe DOMY (*) qui y voit un objectif de première importance : « il faut cultiver l'atout agricole et agroalimentaire dont il faut assurer la promotion d'ici 2050 ». Protéger les terres avant toute projection d'urbanisation, sécuriser la ressource en eau et « respecter l'alternance saisonnière comme le faisaient nos grands-parents ». Mais plus fondamentalement, il insiste sur la nécessité de revoir les orientations agricoles, en lien avec les produits de la recherche dans l'enseignement supérieur et les instituts spécialisés. « C'est plus génériquement se proposer d'ici 2050 comme un acteur majeur de l'autonomie protéique nationale ». Nous y travaillons, explique Lionel ALLETTO (*) qui précise qu'il faut raisonner à « l'échelle du système et agir sur le levier de la diversification spatiale et temporelle, qui permet de lutter contre les bioagresseurs, dans le cadre de filières qui ne sont pas encore suffisamment structurées ». De son côté, Christian RECLUS (*) estime que les espèces végétales doivent s'adapter, et le darwinisme nous apprend que ce sera long, aux modifications climatiques ; et il alerte : « réduire la consommation d'eau

Michel SALLENAVE : Ingénieur au Conseil
général de l'alimentation,
de l'agriculture et des espaces ruraux

c'est réduire les cultures d'été, les plus efficaces pour fixer le carbone. D'où l'effort à poursuivre sur la végétalisation des sols et un assolement long » Il va falloir pratiquer une irrigation de résilience, ciblant les cultures à haute valeur ajoutée. Pour autant le besoin de renforcement de la ressource existe toujours selon Michel SALLENAVE (*) qui estime qu'il faut, « valoriser les retenues hydrauliques en arbitrant entre les besoins agricoles et énergétiques, apprendre à réutiliser les eaux usées et faire là ou c'est possible des retenues nouvelles portées par la puissance publique ».

Contributions

Marie-Christine JAILLET

Présidente du CODEV de Toulouse

Pour prolonger l'approche prospective du CESER

Marie-Christine JAILLET qui milite pour une société plus sobre, rouvre le dossier de la démographie. Le réchauffement aura à l'échelle de la planète « des conséquences sur la redistribution des flux de population » Et si l'Occitanie est aujourd'hui une terre désirable (héliotropisme) rien ne dit qu'avec 3° de plus il en aille toujours ainsi. Par ailleurs, elle estime que le vieillissement de la population en Occitanie, accéléré par les migrations intérieures, aura forcément « un impact sur les politiques publiques, et sur leur financement ».

Concernant les métropoles, Toulouse, Montpellier, elle récuse pour partie la fracture avec les territoires ruraux. « Il faut revenir à un espace mosaïque plus complexe » Les métropoles qui concentrent la richesse mais aussi la grande pauvreté, sont vulnérables ». L'habitabilité des grandes villes peut poser problème comme on l'a vu pendant le confinement dû à la COVID. « On voit aussi que dans les périodes de canicule, vivre en ville est extrêmement difficile, ce qui remet en question le modèle d'urbanisation ». Et puis les grandes villes sont dépendantes de ressources qui sont dans d'autres territoires, l'eau, l'énergie, les matériaux, l'alimentation. D'où ce défi pour « les professionnels de la fabrique urbaine », trouver un modèle qui réponde aux attentes sociales car « la densification ne fait pas rêver ». Et que dire du concept à la mode, « la ville du quart d'heure », tout à portée de pieds ou de vélo ? Intéressant du point de vue du quotidien, mais Marie-Christine JAILLET « alerte sur la question du faire société ». Elle craint que l'appariement électif, cette tendance lourde à habiter avec des gens qui se ressemblent, ne réduise encore plus les espaces et les moments communs.

Autre idée forte, avancée par le CESER et qu'elle partage : il faut changer de modèle, opérer une rupture, ce qui pose la question de l'acceptabilité, de l'équité sociale. Les efforts demandés aux différentes populations doivent être proportionnels à leurs empreintes carbone respectives. « Tant qu'on ne donnera pas à voir ce principe de justice sociale, on n'embarquera pas la société dans la nécessité du changement profond qui est devant nous ».

Florent TARRISSE

Directeur des services du Parc naturel régional des grands Causses

Sur le même bateau

« La ruralité n'est pas un territoire de sous-développement, c'est un territoire qui fonctionne en complémentarité ». Florent TARRISSE palpe l'inquiétude ambiante qui n'est pas sans incidence sur les politiques de planification. « Quand vous dites décroissance à quelqu'un qui n'a rien, il n'a pas envie » Et puis il y a des injonctions

contradictoires, sur la gestion de l'eau par exemple : vendre plus pour les syndicats gestionnaires et consommer moins dans l'ensemble de la société !

Dans ce contexte d'inquiétude, « il faut travailler avec tout le monde et en particulier avec les plus modestes. À force de capitaliser sur l'exclusion, on sait ce qui arrive. Les pouvoirs publics se doivent de bâtir du dialogue pour mesurer les interactions entre les groupes sociaux. C'est un travail de fond » Le message est clair, il faut tirer dans le même sens, construire des coalitions avec les collectivités, le monde de l'entreprise, le monde associatif. « Ne pas croire qu'on est plus malin que les autres et que du coup on aura moins chaud demain... On est tous sur le même bateau !» Ou dans la même fournaise !

Des mots pour conclure... provisoirement

Pierre FERRACCI, président du groupe ALPHA ...

revient sur la question de la justice sociale. « La clé si on veut entraîner l'ensemble de l'opinion ». À ses yeux trois enjeux : environnemental, économique (qui va payer ?) et social. Il faut profiter de cette circonstance pour réduire les inégalités et la pauvreté. « C'est pour moi la mère de toutes les batailles. Il faut articuler les questions environnementales, économiques et les questions sociales » Il faut certes revoir le rapport au travail, travailler sur la pénibilité, mais il faut aussi se pencher sur le partage de la valeur. C'est le président de la Caisse des dépôts qui dit « le coût de la transition écologique est tel qu'il faudra bien que les actionnaires et les entreprises réduisent leurs objectifs de rentabilité ». L'entreprise doit être le lieu du compromis social. « Raison de plus je crois que c'était Gérard VALLES qui le disait de poser en grand la question démocratique dans ce pays ». Et pour conclure sur la souveraineté industrielle et l'environnement, Pierre FERRACCI estime « qu'il va falloir trouver à la fois les équilibres stratégiques, les bons choix économiques et industriels et en mettant la sémantique qui va bien ».

Jean-Louis CHAUZY, président du CESER Occitanie ...

termine en élargissant le propos : « La suite, pour nous, c'est le Bureau du CESER qui en décidera. Mais les thèmes qui n'ont pas pu être évoqués, dont un qui me tient à cœur, parce que je suis un peu comme Louis GALLOIS, puisque je n'oublie pas d'où je viens, d'un milieu humble, un mot pudique pour dire pauvre. La région, Monsieur FERRACCI, compte 1,5 million de personnes qui sont en dessous du seuil de pauvreté ; quatre départements sur cinq sur le littoral, plus l'Ariège. La précarité est aussi à un taux très important. On a l'excellence à un bout de la rocade, et on a l'exclusion à l'autre.

Mais la très grande pauvreté n'intéresse pas grand monde. Nous, nous devons nous y intéresser. Nous avons des acteurs qui représentent les ONG au CESER. Sur ces questions-là, on ne peut pas l'évacuer, c'est quand même 20 % de la population. Jean PISANI-FERRY a raison de dire qu'il faut inventer une taxe supplémentaire, mais il faut aussi trouver des ressources autres, ailleurs. L'Union européenne, en tout cas, doit mettre les moyens, dans la durée, pour permettre aux États d'assurer les financements, pour éviter toutes les explosions sociales, parce que notre pays qui est au bord de la rupture par rapport à son système démocratique et au principe républicain auquel nous sommes tous attachés, n'est pas un cas isolé Et la géopolitique nous bouscule encore bien davantage sur la question de la Méditerranée. »

Intervenants :

- Jean-Louis CHAUZY, Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- Carole DELGA, ancienne ministre, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées- Méditerranée
- Louis GALLOIS, Co-Président de la Fabrique de l'industrie et Président du Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD)

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">○ Claude DUPUY, Président de la Section Prospective du CESER○ Hugues BEILIN, Personnalité extérieure de la Section Prospective du CESER○ Philippe DOMY, Personnalité extérieure de la Section Prospective du CESER○ Jean-Claude LUGAN, Personnalité extérieure de la Section Prospective du CESER○ Michèle MARIN. Personnalité extérieure, membre de la section prospective du CESER○ Jacqueline MATHA, Personnalité extérieure de la Section Prospective du CESER○ Gérard VALLES, Personnalité extérieure de la Section Prospective du CESER |
|---|

- Yvon MANACH' , Proviseur du Lycée Théophile Gautier à Tarbes
- Serge CRABIE, représentant la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie au CESER
- Thierry LEMERLE, Directeur régional de Pôle Emploi Occitanie Université - Recherche - Innovation
- Eric CLOTTE, Directeur de la Faculté Sciences et Ingénierie de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier
- Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier
- Christelle FARENC, Directrice de l'Institut National Universitaire (INU) Jean- François Champollion
- Sophie BEJEAN, Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l'académie de Montpellier et Chancelière des universités
- Bruno BERGOEND, Président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Midi-Pyrénées Occitanie
- Didier KATZENMAYER, Directeur aux affaires industrielles d'Airbus Opérations Jean-François KNEPPER, Expert indépendant dialogue social (ex-Responsable syndical européen au sein d'Airbus)
- Christophe NEUGNOT, Groupement des industriels français de l'énergie nucléaire (Gifen)
- Thierry COTELLE, Conseiller régional, membre de la commission Économie, Emploi, Innovation et Réindustrialisation - Région Occitanie / Pyrénées- Méditerranée
- Éric DUCOURNAU, Directeur général du Groupe Pierre Fabre

- Lionel ALLETTO, Directeur de recherche en Agronomie à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) Occitanie- Toulouse
- Christian RECLUS, Directeur général du Groupe ARTERRIS, coopérative agricole, à Castelnaudary (siège)
- Emmanuel GLOUMEAU, co-Président du CINOV Occitanie (Fédération des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique)
- Virginie MAHDI, Directrice régionale adjointe du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Occitanie Ouest
- Christian DESMOULINS, Président honoraire de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Toulouse, ancien Président du Directoire d'Actia Group, ancien Directeur de la Recherche technologique du Commissariat à l'énergie atomique (CEA)
- Jean-Michel SOUBEYROUX, Directeur Adjoint Scientifique de la Climatologie à Météo-France Métropolisation et Ruralités - Urbanisation du littoral - TPE et Services
- Christophe MANAS, Conseiller régional, Président de la Commission Méditerranée de la Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée
- Christophe RIVENQ, Président d'Alès Agglomération
- Michel SALLENAVE, Ingénieur au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER)
- Vincent AGUILERA, Président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Occitanie et de la CPME Haute-Garonne
- Hélène REY-VALETTE, Maître de conférences, Université Montpellier 1
- Denis LACROIX, Délégué à la prospective, Direction générale de l'IFREMER de Sète
- Florent TARRISSE, Directeur général des services du Syndicat mixte du Parc naturel régional (PNR) des Grands Causses
- Marie-Christine JAILLET, Présidente du Conseil de développement (CODEV) de Toulouse
- Pierre FERRACCI, Président du Groupe ALPHA

Sont accessibles sur le site du CESER Occitanie (<http://www.ceser-occitanie.fr/>) :



L'ensemble des documents « Les Chemins de 2050 : une prospective territoriale pour la région Occitanie » ;

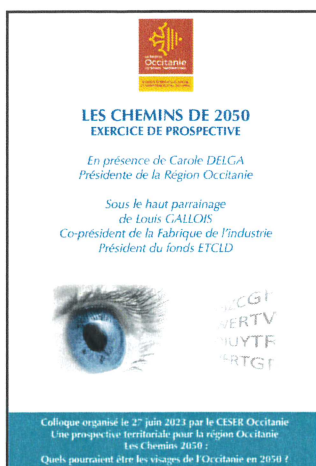


L'enregistrement vidéo du Colloque du 27 juin 2023.

Colloque Prospective CESER Occitanie

27 juin 2023, Toulouse

Animation : Jean-Christophe GIESBERT, journaliste



Ce document est téléchargeable sur le site du CESER

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège

18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier

201 av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr



Avec l'ambition
de nos populations
de prospérer.

www.ceser-occitanie.fr

Créditphoto ©Alva Steury

Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée